

Observations particulières.



Il n'y a pas de Chapelle publi-
que dans la paroisse de
St Martin.

J. M. M. M. M.
rest.

ÉTAT DES CHAPELLES PRIVÉES

de la paroisse de

QUESTIONNAIRE

1^o Date d'érection.

2° Nom du propriétaire. . .

3° Messes célébrées chaque
année.

— ou chaque mois...

— ou chaque semaine.

4^o Indult pontifical

— sa date.

— Est-il au nom du propriétaire actuel ? .

— A-t-il reçu le visa de
l'Évêché ?

Il n'y a pas d'oratoire privé dans la
paroisse de St Méen. M^{re} Maunick